

ENSEMBLE

Ville de Marseille



PRIME D'ÉTÉ

**UNE AUGMENTATION
PEAU DE CHAGRIN**



2 juin 2025

***L'annonce a été publiée le 2 juin par l'administration :
la prime d'été va augmenter de 30 € bruts.***

Cette augmentation de 30 euros de la prime anti-inflation dite "prime d'été" que nos Organisations ont imposée à la Ville de Marseille aux côtés de la FSU et de l'UNSA, représente une mini, mini, mini reconnaissance ... *(il est bon de le rappeler ...)*
C'est toujours ça de pris, surtout dans un contexte économique tendu, mais cela reste largement insuffisant face à la hausse généralisée du coût de la vie....

Cette hausse ne saurait remplacer une véritable politique de soutien au pouvoir d'achat des agents qui passe par :

- **UNE AUGMENTATION RÉGULIÈRE DE L' IFSE**
- **UNE HAUSSE DE LA PRIME ANTI-INFLATION DITE PRIME D'ÉTÉ À 900 €**
- **UNE AUGMENTATION DE LA VALEUR DES TITRES RESTAURANT À 12 €**
- **UNE AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET PRÉVOYANCE**
- **UN REMBOURSEMENT DES FRAIS PERSONNELS ENGAGÉS PAR CERTAINS AGENTS POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ**

**ENSEMBLE CFE-CGC / CFTC DEMANDE DE VÉRITABLES RÉPONSES
SIGNIFICATIVES FACE AUX ATTENTES DES AGENTS EN MATIÈRE
DE POUVOIR D'ACHAT**

**Une ville comme Marseille ne peut se contenter de verser une
aumône ...**

VOTRE POUVOIR D'ACHAT C'EST TOUJOURS NOTRE COMBAT !